

Belles familles de soldats

Galy

Monsieur François Galy, de Cazères (Haute Garonne), reporter à l'hebdomadaire régional « Le Petit Journal », nous adresse ci-dessous, deux photocopies de lettres de Vincent Auriol, alors député de Muret, au sujet de son arrière-grand-père.

M. Galy Jean-Marie est né le 16 août 1868 à Montesquieu-Volvestre (Haute Garonne). Il s'est marié le 6 avril 1888 à Montesquieu Volvestre.

M. Galy Jean Marie a été mobilisé à l'âge de 46 ans lors de la mobilisation générale de 1914.

Il a donc fait partie d'un régiment d'infanterie territoriale (RIT) composé d'hommes de 34 à 49 ans, ce qui explique sa mobilisation à cet âge.

Si au début de la guerre, les RIT pouvaient être en première ligne, ensuite quand le front s'est stabilisé, fin 1914, ils ont été repliés sur l'arrière (sauf si les lignes étaient enfoncées).

Dans la famille, il se disait qu'il était revenu de la guerre « faible des poumons » parce qu'il avait été gazé dans les tranchées.

C'est alors qu'il a écrit au Député de la circonscription, Vincent Auriol, afin d'être rapatrié sur l'arrière en vertu des nouvelles ordonnances.

Dans la lettre manuscrite du 19 mars 1915, le Député de Muret (Haute Garonne) Vincent Auriol écrit à M. Galy :

Mon Cher concitoyen,

Je m'empresse de vous donner les renseignements que vous me demandez.

Il est très vrai, ainsi que vous le dit votre Capitaine, que vous ne repartirez pas avec la classe 1888.

Ecrivez au Commandant de recrutement dont vous êtes pour lui dire votre aventure, et comment vous êtes resté jusqu'en ces temps derniers aux tranchées.

Mais soyez sans crainte, vous ne serez pas rappelé.

Tenez-moi au courant

Agréez, Mon Cher Concitoyen, l'assurance de mes sentiments dévoués

A priori, M. Galy Jean Marie, alors âgé de 48 ans, est resté dans une unité de première ligne au moins jusqu'à mars 1916, date à laquelle son fils a écrit de nouveau à M. Auriol.

Dans la lettre dactylographiée du 14 mars 1916, Vincent Auriol répond au fils de M. Galy:

Mon Cher Concitoyen,

Vous avez bien fait de m'écrire. Dites surtout à votre père de faire une demande par voie hiérarchique en expliquant l'erreur qui a été commise.

Qu'il le fasse sans retard.

Moi, j'écris au Ministre de la Guerre pour lui signaler l'erreur.

J'espère qu'il vous reviendra bientôt,

Tenez-moi au courant et croyez-moi

Votre tout dévoué

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le 14 Mars 1916

Mon cher Concitoyen,

Je m'empresse de vous donner les renseignements que vous me demandez.

Il est très vrai, ainsi que vous l'a dit votre Capitaine, que vous ne repartirez pas avec la classe 1888.

Ecrivez au Commandant du Recrutement dont vous êtes pour lui dire votre aventure, et comment vous êtes resté jusqu'en ces temps derniers aux tranchées.

Mais, n'ayez aucune crainte, vous ne serez pas rappelé.

Tenez moi au courant.

Agréer, Mon cher Concitoyen, l'assurance de mes sentiments dévoués,

Vincent Auriol

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le 19 Mars 1916

Mon cher concitoyen,

Vous avez bien fait de m'écrire. Je suis surtout à votre père de faire une demande par voie hiérarchique en expliquant l'erreur qui a été commise - que c'est la fameuse lettre -

Mais j'ai une minute de la guerre par les différents honneurs - j'espère qu'il vous arrivera bientôt. Tenez moi au courant et croyez moi votre tout dévoué

Vincent Auriol
Député de Muret



Vincent Auriol, né le 27 août 1884 à Revel (Haute-Garonne) et mort le 1^{er} janvier 1966 à Paris, fut un homme d'État français. Député de Muret (Haute-Garonne) de 1914 à 1940, puis maire de cette même ville en 1925. Ministre socialiste des Finances, de 1936 à 1937, puis garde des Sceaux de 1937 à 1938. Président de l'Assemblée constituante en 1946, puis de l'Assemblée nationale de décembre 1946 à janvier 1947, Auriol est élu **président de la République** française ; il est le premier à occuper ce poste sous la IV^e République. Il ne renouvelle pas son septennat.

(La photo ci-contre date de 1927).